

La Semaine Agricole.

MONTREAL, 27 OCTOBRE 1870.

Rapport du Commissaire de l'Agriculture.

Nos lecteurs liront sans doute avec beaucoup d'intérêt les extraits suivants de l'excellent rapport de l'Honorable M. Archambault, Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics, pour la Province de Québec. Si nous avons un reproche à faire, c'est que l'Hon. Ministre récapitule d'une manière trop modeste peut-être, les travaux importants qu'il a accomplis et dans lesquels il a été si bien secondé par le Conseil Agricole. Il nous fait plaisir de noter que non-seulement on reconnaît aujourd'hui que "l'agriculture est et sera longtemps encore la principale source de richesse de cette Province," et que "de plus, c'est la carrière suivie par la masse de notre population," mais aussi, que l'administration entend "ne rien négliger pour lui donner une vigoureuse impulsion." Vu leur importance, nous nous permettrons de répéter ici quelques uns des excellents conseils donnés dans ce rapport.

"A nos agriculteurs maintenant de faire leur part. Qu'ils se pénètrent de l'esprit de la loi, qu'ils la fasse fonctionner avec libéralité, qu'ils voient dans les primes qui leur sont accordées pour la supériorité de leurs produits ou de leurs fermes, non seulement la récompense matérielle due à leur travail intelligent, mais encore et surtout la provocation qui leur est faite, au nom de l'Etat, de perfectionner autant qu'il est en eux leurs moyens de production. Que, dans la direction des sociétés d'agriculture, dans les concours et dans les expositions, l'intérêt personnel, l'intérêt de paroisse, fassent place à l'intérêt du comté, que même, au besoin, l'intérêt du comté, fasse place à l'intérêt de la province. Ainsi comprise, ainsi mise en œuvre, l'organisation agricole telle qu'elle existe maintenant ne pourra manquer de produire beaucoup de bien.

"Mais, pour rendre notre sol à sa fertilité première, pour tirer de son exploitation tous les produits dont il est susceptible, il nous faut donner l'enseignement agricole à la jeunesse, et par là vulgariser les principes de la bonne culture. Plusieurs de nos maisons d'éducation ont fait, il

est vrai, de louables efforts pour suppléer à ce besoin urgent de notre population, l'ancienne Chambre d'Agriculture les a secondées aussi généreusement qu'il était en son pouvoir de le faire; mais encore à l'heure qu'il est, l'enseignement agricole est loin d'avoir atteint le degré de développement que nous voudrions lui donner."

Nous toucherons plus tard à la partie très considérable du rapport qui a trait à la colonisation.

Une remarque en passant: Nous avons été fort surpris de ne rien trouver, dans ce volume, concernant le fonctionnement des sociétés d'agriculture. Il nous semble que M. le Secrétaire du Conseil Agricole aurait pu rendre sa partie de ce rapport infiniment plus intéressante qu'il ne l'a fait, puisque tout ce qu'il y fournit a été publié depuis longtemps dans la *Semaine Agricole*. De plus, il n'y est fait aucune mention des comptes du Conseil d'Agriculture pour l'année 1869.

Nous regrettons beaucoup d'être entièrement privé de renseignements au sujet des sociétés d'agriculture. Il nous semble qu'il importerait au public de savoir quelles sont celles qui progressent; quels moyens sont pris, par les sociétés d'agriculture, pour intéresser les cultivateurs, dans les parties éloignées des centres, où se tiennent ordinairement les expositions de Comté. Si nous ne nous trompons, la loi qui concerne ces sociétés, a toujours exigé un rapport annuel de leurs transactions. Est-ce que ces rapports ne devraient pas être publiés? S'ils ne sont pas faits régulièrement, n'est-il pas important que le public le sache?

Il nous semble qu'il serait très avantageux de publier, tous les ans, avec la liste des sociétés organisées, etc., un tableau montrant le nombre de souscripteurs et le montant des souscriptions obtenues dans chacune des paroisses du Comté. A ce tableau, on pourrait joindre les renseignements que l'on croirait utiles pour montrer les progrès de la société, d'année en année.

Nous espérons que ces suggestions que nous faisons entièrement dans l'intérêt de la cause agricole, seront prises en bonne part, et que dans le rapport pour l'année 1870, tous ces renseignements nous seront donnés.

EXTRAITS DU RAPPORT AU SUJET DE L'AGRICULTURE.

"La nouvelle organisation agricole, dont je développais les principaux détails dans mon rapport de l'an dernier, est entrée en vigueur, aux termes de la loi qui l'établit, le 11 d'Août 1869, date de la proclamation contenant la nomination des membres du Conseil d'Agriculture.

Tel que composé, ce conseil représente aussi exactement que possible les différentes régions agricoles de la Province; et j'ai la satisfaction de pouvoir ajouter qu'il compte parmi ses membres nos agriculteurs et nos agronomes les plus distingués.

Le programme des réformes qu'il est chargé d'introduire dans l'enseignement agricole et dans les opérations des sociétés d'agriculture embrasse nombre de questions importantes qui, j'en ai l'espoir, seront avant longtemps résolues d'une manière satisfaisante. Quoique tout récemment organisé, le Conseil s'est déjà occupé de l'enseignement agricole, de l'organisation des concours pour les fermes les mieux cultivées, de la prochaine Exposition Provinciale, etc. Ses travaux, sur ses divers matières, ne sont encore, il est vrai, qu'à l'état d'ébauche, mais il suffit de jeter un coup d'œil sur ses procédés pour se convaincre qu'il a l'intelligence de sa mission et qu'il est disposé à la mener à bonne fin. J'ai cru devoir reproduire les procès-verbaux de ses délibérations dans l'Appendice, et je prends la liberté d'y référer Votre Excellence.

L'agriculture est et sera longtemps encore la principale source de richesse de cette Province, de plus, c'est la carrière suivie par la grande masse de notre population; il importe donc de ne rien négliger pour lui donner une vigoureuse impulsion. Le moment semble favorable pour agir, car, de tous côtés, on voit naître dans nos campagnes un bon esprit qui pousse vers le progrès agricoles. Nous entrons évidemment dans une ère de transition; nos besoins augmentent avec les exigences du luxe qui pénètre partout, avec la population qui se multiplie et qui consomme davantage. Les nouveaux défrichements ne suffisent pas à absorber le trop plein de la population des vieilles paroisses, non plus qu'à combler l'insuffisance de leurs revenus. Il faut de toute nécessité augmenter la production, d'abord en donnant plus de soin à l'agriculture que nous ne le faisons, puis, en adoptant petit à petit les améliorations que la science et l'expérience s'accordent à recommander.

Le Gouvernement, pas plus que le Conseil Agricole, ne peut indiquer à chacun ce qu'il doit faire, ni en traîner la population dans la voie d-